Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1275

Artikel: Pour un nouveau contrat
Autor: Leresche, Jean-Philippe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025589

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour un nouveau contrat

Par Jean-Philippe Leresche, chargé de cours à l'Institut de Recherche sur l'Environnement construit (IREC)

Pour évoquer l'avenir des Hautes Ecoles et de leurs missions, il faut partir du constat actuel de crise d'identité, de confiance et de légitimité de ces hautes Ecoles. Non seulement ces dernières s'interrogent sur leur rôle et leur place dans la société mais la société elle-même s'interroge sur leur place en son sein.

Les Hautes Ecoles ne sont pas seules à douter d'elles-mêmes, la société, agitée par ses propres débats, contraintes, conflits et intérêts, les soumet également à une série de pressions, à la fois financières, sociales et professionnelles. Elle attend désormais de ces institutions des performances ou des prouesses non seulement technologiques ou intellectuelles mais surtout gestionnaires, tant au niveau administratif que financier.

Il n'a échappé à personne que de partout monte en Suisse une contestation des modes de fonctionnement des Hautes Ecoles, que l'on évoque à la fois les procédures d'accès, les procédures de nomination des enseignants, leur financement, leurs missions et, enfin, leur organisation.

La question du coût

Derrière l'ensemble de ces enjeux se cache au demeurant un immense débat centré sur l'utilité sociale des Hautes Ecoles, c'est-à-dire en fait sur leurs coûts, sur leurs bénéficiaires et leur territoire de référence. Bien que légitime, poser la question du coût des Hautes Ecoles revient en effet non seulement à s'interroger sur ce qu'elles rapportent financièrement et socialement à la collectivité, à qui et pour qui, mais aussi sur ceux qui doivent en être les destinataires privilégiés, sur quel(s) territoire(s) et selon quelles modalités. Ce faisant, on pose encore plus fondamentalement la question de l'égalité – ou plutôt de l'inégalité – sociale et spatiale d'accès aux Hautes Ecoles et donc de toutes les discriminations contenues dans la question apparemment «neutre» du coût.

Dans ce contexte global de crise, chacun des corps de la «communauté universitaire» est ainsi interpellé: les étudiants dans une nouvelle configuration d'effectifs accrus à l'interne et de débouchés professionnels plus réduits à l'externe; le corps professoral à la fois sur ses compétences sociales et sur l'exercice et les représentations de sa profession dont la position relative dans la société tend à se banaliser; le personnel administratif et technique dont l'emploi se précarise toujours davantage.

Un nouveau modèle

Au-delà du constat de crise, nous voyons apparaître à l'horizon de cette fin de siècle un nouveau modèle académique. Fondé sur des logiques multi-territoriales, multi-institutionnelles et multi-sectorielles, ce nouveau modèle se substitue progressivement à l'ancien, qualifié de simple, reposant sur des logiques essentiellement professionnelles et territoriales. Complexe, le nouveau modèle ne saurait assurément être rattaché à une mais à trois figures des Hautes Ecoles qui émergent et se combinent:

La *Haute Ecole entrepreneur* s'inscrit dans un courant de pensée et d'action inspiré de la logique économique: efficacité, performance et rentabilité. Ses missions d'abord: valoriser une fonction de professionnalisation, entendue comme l'adéquation aux débouchés et comme l'affirmation d'une expertise localisée, vendable et négociable. Sa structure ensuite: sa mécanique organisationnelle revue à l'aune de modèles manageriaux et de logiques gestionnaires.

La *Haute Ecole citoyenne* évoque une configuration composite d'universités à la fois humaniste et traditionnelle et d'université moderne, poursuivant des fins novatrices, construite sur une idée de responsabilité, d'ouverture vers la Cité et de visibilité accrue: qu'elle garantisse l'universalité des savoirs, qu'elle assume sa propre gestion, qu'elle s'insère dans les débats de société ou qu'elle fournisse régulièrement services et prestations.

La *Haute Ecole multi-territoriale* intègre les différents changements d'échelle et interdépendances qui organisent aujourd'hui de nouveaux espaces et réseaux de décision et d'échanges. Elle redéfinit tout particulièrement la notion d'autonomie universitaire dans son rapport au politique et au territoire, à travers des connexions multiples, supra-cantonales, nationales et internationales. Elle privilégie aussi le recours et l'usage intensif des nouveaux outils de communication à distance.

Ce qui est en jeu derrière la lutte actuelle entre ces trois figures c'est la notion d'autonomie universitaire; une autonomie qu'il conviendra de repenser en face de la multiplication des tutelles de toutes natures, le poids des exigences du marché, l'augmentation concentrique du nombre des acteurs et partenaires en attente de prestations et de ressources sans cesse plus individualisées.

Un projet de réconciliation

Pour refonder cette autonomie, le nouveau contrat universitaire devrait réconcilier les différentes rationalités qui travaillent les Hautes Ecoles suisses et non pas laisser l'une d'entre elles (par exemple le marché) dominer les autres. Aux logiques hiérarchiques, uniformisatrices et centralisatrices, il doit substituer un projet ouvert, reposant sur les complémentarités et la concurrence des ressources et des compétences. Un tel projet doit favoriser:

- la réconciliation des différents corps universitaires pour réinventer l'idée de communauté universitaire (et non pas seulement d'«université des professeurs»),
- la connexion plus étroite des divers et nouveaux espaces de référence des Hautes Ecoles (du local à l'international),
- le décloisonnement des disciplines (valorisation de l'interdisciplinarité, de la polyvalence et de la coordination) et la prise en compte des savoirs nouveaux,
- la redéfinition des liens entre Hautes Ecoles et société (Etats généraux des Hautes Ecoles, définition d'un nouvel équilibre entre formation, recherche et fonction de services). ■

Jean-Philippe Leresche est l'auteur, avec C. Jaccoud et J.-C. Bolay, d'une recherche, *Les territoires des Hautes Ecoles. Genèse d'une politique*, Lausanne, IREC-EPFL, septembre 1996.